

**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE
L'INTERCOMMUNALITE DANS LE
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
(APIDA)**

**ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE D'UN
OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES DE L'ALIBORI**

Rapport d'activités final

Janvier 2013



**Évaluer les Politiques et Innover
pour les Citoyens et les Espaces**

Sommaire

Introduction et contexte	2
1. Les acquis de la première phase	7
2. Les produits mis en chantier	10
3. Feuille de route pour poursuivre le développement de l'observatoire	15
4. Les enjeux associés à la pérennisation de l'observatoire	18
Annexes	20

Introduction et contexte

Le présent rapport d'activités est le produit final de la mission d'accompagnement à la mise en place d'un observatoire des territoires de l'Alibori, confiée au bureau d'études EPICES par l'APIDA, le conseil régional de Picardie, le CIDR et le F3E. Il fait suite à la note de cadrage produite en juillet 2012. Après avoir brièvement rappelé le contexte dans lequel s'inscrit cette mission d'accompagnement, et les modalités de son déroulement, nous présenterons dans cette partie introductive les objectifs et la structuration de ce rapport d'activités.

Contexte de la mission d'accompagnement

Une structuration progressive des acteurs territoriaux de l'Alibori

Surnommé un temps le « Quartier latin » de l'Afrique francophone, le Bénin présente une image forte de pays démocratique depuis la fin de la République populaire. Le processus de décentralisation qui y est engagé depuis le début des années 1990 en est l'un des vecteurs les plus saillants. Les principaux moments clés de ce processus, à l'œuvre depuis plus de 20 ans, sont rappelés ci-après :

- Conférence nationale de 1990 : le Bénin opte pour la décentralisation ;
- 1993 : Etats Généraux de l'administration territoriale ;
- 15 janvier 1999 (Lois n° 97-028 et 97-029, portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin) : subdivision des 6 provinces héritées du découpage colonial français en 12 départements et 77 communes ;
- 2002/2003 : premières élections communales et municipales ;
- 6 novembre 2003 : création de l'ANCB (Association Nationale des Communes du Bénin) ;
- 2009 : Loi sur l'intercommunalité.

Le département de l'Alibori et les 6 communes qui le composent sont ainsi issus des lois de 1999. Les 6 communes ont créé en 2004 l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA). Son objet social est d'accompagner les communes membres afin de leur permettre d'assurer, de manière autonome et efficace, la gestion et le développement durable de leurs territoires. L'action de l'association repose sur un Service Intercommunal d'Appui Conseil (SIAC) placé sous l'autorité d'un secrétaire permanent. De cette intercommunalité centrée sur le renforcement des capacités des communes — qui s'est notamment traduite par la réalisation d'un Plan de Développement Communal (PDC) dans chaque commune — l'APIDA souhaite orienter aujourd'hui sa stratégie vers la formulation et la mise en œuvre de politiques intercommunales, en cohérence avec la loi sur l'intercommunalité évoquée plus haut.

Par ailleurs, outre cette structuration des relations entre les communes, l'APIDA œuvre aussi à la structuration entre les acteurs du développement économique territorial et les collectivités. C'est ainsi qu'est née en 2010 l'ODETA, Agence de développement économique de l'APIDA, dont les missions principales portent sur le renforcement des capacités des acteurs du développement économique local et la promotion de l'économie du département de l'Alibori. Pilotée par un Comité de Suivi composé d'une quarantaine d'acteurs publics et privés, l'ODETA dispose d'une équipe technique spécialisée de 5 personnes, intégrée au SIAC à partir de 2013.

Ainsi, dans un département très vaste (23% du territoire national), à faible densité (moins de 20 habitants au km²), les acteurs de l'Alibori se structurent progressivement pour renforcer leur capacité à organiser et encourager le développement local. **Le projet d'observatoire des territoires de l'Alibori qui fait l'objet de ce rapport entre pleinement dans la poursuite de cette dynamique.**

Un appui de longue date de la région Picardie et du CIDR

Le Conseil Régional de Picardie et le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) interviennent depuis plus de 15 ans en appui au processus de décentralisation béninois. Initiée en 1995 dans le département des Collines, cette coopération décentralisée s'est étendue au département de l'Alibori en 2006. Après une première expérience réussie, le Conseil Régional de Picardie a décidé en 2009 de renouveler et d'approfondir sa coopération avec l'APIDA. Un second accord cadre a ainsi été signé pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Communes de l'Alibori (PADC) sur la période 2009/2013, accompagné techniquement par le CIDR.

Les axes d'intervention du programme sont les suivants : appui à l'intercommunalité, renforcement de la performance des communes, promotion du développement économique local, renforcement de la concertation au niveau communal et intercommunal et réciprocité entre les territoires de la Picardie et de l'Alibori. Le programme entend contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment à travers le renforcement des capacités et le partenariat entre pouvoirs publics (APIDA, communes, services déconcentrés de l'Etat), acteurs économiques et société civile. Il est notamment mis en œuvre à travers :

- des missions annuelles d'appui technique par l'Elue en charge de la coopération décentralisée au Conseil Régional de Picardie et le Service des relations internationales et de la coopération décentralisée (SRICD) ;
- le cofinancement des fonds mis à disposition de l'APIDA : fonds intercommunal d'appui conseil (FIAC), fonds de développement local (FDL) ;
- la mise à disposition de l'APIDA et de l'ODETA de deux conseillers techniques CIDR ;
- l'appui conseil permanent du siège du CIDR et l'organisation de missions d'appui technique et méthodologique.

Certaines des actions mises en œuvre à travers le PADC depuis 2009 résonnent particulièrement avec le projet de création de l'observatoire des territoires, soit parce qu'elles favorisent le rapprochement des acteurs, soit parce qu'elles ont permis d'accroître la connaissance disponible. Nous pensons en particulier à l'accompagnement de l'APIDA pour la réussite de son évolution institutionnelle, l'accompagnement à l'élaboration des Plans de Développement Communaux, au renforcement de la concertation et des capacités des représentants de la société civile, à la création de l'ODETA, au recensement et à l'identification des acteurs du développement économique, aux enquêtes sur les bas-fonds exploitables, aux études filières, aux études de marchés, et à l'organisation de rencontres interprogrammes et d'ateliers bilans annuels. Le projet d'observatoire s'inscrit donc de façon transversale dans la plupart des objectifs du PADC, car il est en lui-même une opportunité de renforcement de la gouvernance locale et de transfert de compétences à l'échelle intercommunale.

Le projet d'observatoire des territoires de l'Alibori

Prévu dans le document cadre du PADC dès l'origine, le projet d'observatoire avait initialement une vocation essentiellement économique. L'APIDA et les communes ont souhaité en 2011 élargir cette ambition afin de faire de cet observatoire un véritable outil d'aide à la décision pour les élus, qui permette :

- d'améliorer la connaissance des territoires — communaux et intercommunal — et de leurs dynamiques par les acteurs, afin de mieux anticiper les mutations territoriales au service de l'action publique ;
- de favoriser par des analyses qualitatives et quantitatives l'élaboration de politiques intercommunales mais aussi de stratégies d'intervention pour d'autres acteurs publics ou privés.

Certaines actions ont été menées avant le lancement de la mission d'accompagnement, dans la perspective directe de la mise en place de l'observatoire, comme notamment :

- la réalisation de diagnostics communaux et enquêtes économiques (qui ont mis en exergue des décalages avec les statistiques départementales) ;
- la mise en place d'instances de concertation aux échelles communales et intercommunales ;
- des rencontres institutionnelles avec le Ministère de la décentralisation ;
- la réalisation par la Banque Mondiale d'une base de données informatique « Eau » sous SIG, que les acteurs locaux n'ont pour l'instant pas la capacité d'utiliser et qui est donc sous valorisée ;
- la mise en place de dispositifs sommaires de suivi-évaluation des PDC au niveau de chaque commune.

La mission d'accompagnement s'inscrit donc dans le contexte d'un programme ayant préparé depuis son démarrage la mise en place d'un observatoire des territoires. Il appartient donc à la mission de prendre connaissance de ces acquis et d'en tenir compte au mieux, mais aussi de bien mesurer le chemin restant à parcourir.

1.2. Objectifs et déroulement de la mission d'accompagnement

L'objectif principal de la mission d'accompagnement est d'apporter un appui aux acteurs de l'Alibori, et en particulier à l'APIDA, afin :

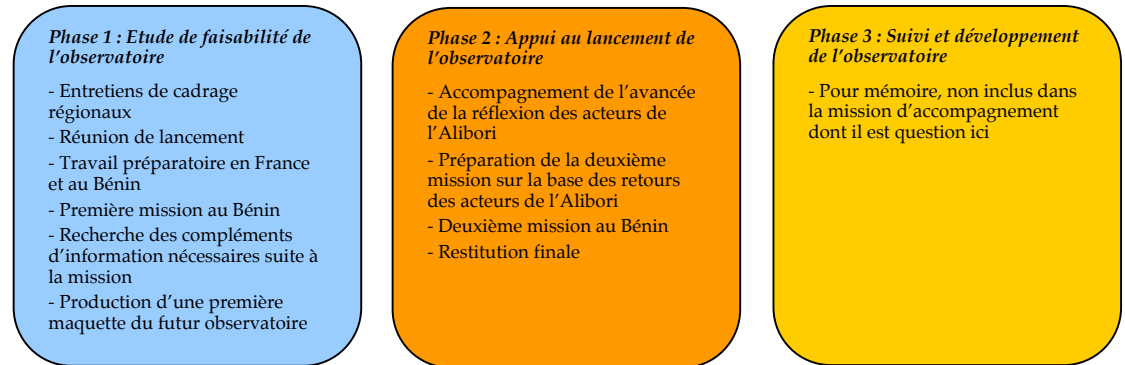
- de donner corps de façon **réaliste à leur ambition** de mise en place d'un observatoire des territoires, ce qui suppose de gérer à la fois les **nombreuses attentes** qu'il suscite et les enjeux liés à un projet particulièrement **innovant** dans le contexte de ce territoire africain ;
- de les **accompagner** dans la mise en œuvre de ce projet, afin qu'il soit **opérationnel** à l'issue du deuxième semestre 2012 et qu'il connaisse une **pérennité** au delà de cette année.

Cet objectif particulièrement ambitieux confère à notre sens à la mission deux dimensions centrales :

- (1) celle de **l'expertise externe au territoire**, afin de permettre aux acteurs de mieux saisir les enjeux et de faire les bons choix (positionnement de l'observatoire, missions à privilégier, acteurs à impliquer, moyens à mobiliser,...) ;
- (2) celle de **l'accompagnement des acteurs de l'Alibori**, afin de permettre un renforcement des capacités à mettre en place et à gérer ensuite un tel outil.

Ces deux dimensions ont guidé notre réflexion pour élaborer la méthodologie de la mission d'accompagnement, dont le déroulement est présenté de façon synthétique dans le schéma ci-après.

Déroulement synthétique de la mission d'accompagnement



Statut et structuration du présent rapport

Le présent rapport est le produit final de la mission d'accompagnement. Il prolonge la note de cadrage produite en juillet à l'issue de la première phase de la mission (étude de faisabilité de l'observatoire), et s'appuie sur les produits et enseignements de la deuxième mission menée par EPICES dans l'Alibori, qui s'est déroulée du 26 novembre au 4 décembre 2012, et qui a permis :

- de travailler sur les premiers produits de l'observatoire ;
- ce faisant, d'accompagner et de former les membres du SIAC ayant en charge la mise en œuvre future du projet ;
- de réunir la commission d'élus en charge de l'aménagement du territoire et à ce titre pressentie pour piloter la démarche, sous l'autorité du bureau exécutif de l'APIDA.

Outre son statut de compte rendu d'activités, ce rapport a pour objectif de permettre à l'APIDA de poursuivre la mise en place de l'observatoire, et de préparer sa montée en puissance, en :

- explicitant les premiers produits initiés et en proposant une feuille de route pour les finaliser ;
- précisant certains enjeux de mise en œuvre de l'observatoire, en matière de gouvernance interne et externe ;
- précisant les besoins de formation et d'accompagnement nécessaires à la montée en puissance de cet outil.

Le rapport est structuré de la façon suivante :

- une première partie rappelle les acquis de la première phase de l'étude et les décisions prises ensuite par l'APIDA ;
- une deuxième partie est consacrée aux produits mis en chantier au cours de la deuxième mission d'EPICES en Alibori ;

- une troisième partie est consacrée à la proposition d'une feuille de route pour poursuivre le développement de l'observatoire ;
- une quatrième et dernière partie est consacrée aux enjeux associés à la pérennisation de cet outil.

1. Les acquis de la première phase/l'étude de faisabilité

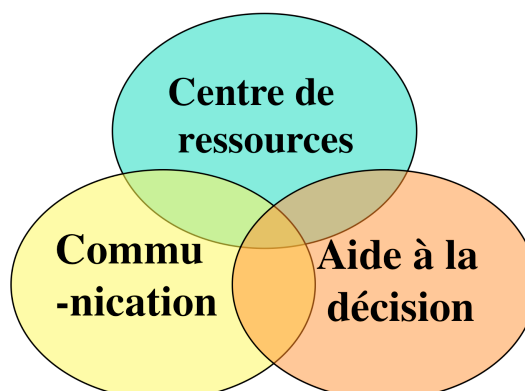
L'étude de faisabilité de l'observatoire réalisée au cours de la première phase de la mission d'accompagnement ayant donné lieu à un rendu spécifique¹, nous ne reprendrons ici que les trois enseignements principaux de cette première étape. Nous terminerons ensuite cette partie en rappelant les principaux points saillants de l'avancée de la réflexion de l'APIDA suite à la remise de cette étude de faisabilité.

1.1. Trois finalités complémentaires pour l'observatoire

Les entretiens réalisés auprès d'une cinquantaine d'acteurs² au cours de la première mission réalisée par EPICES en Alibori afin de cerner les attentes associées à l'observatoire ont clairement mis en évidence trois grandes finalités associées à cet outil :

- l'observatoire comme **centre de ressources** pour centraliser les nombreuses données et informations existantes, aujourd'hui éparpillées au sein des divers organismes intervenant dans l'Alibori, et pour faire de l'APIDA le point focal des éléments de connaissance sur le territoire ;
- l'observatoire comme **outil de communication** pour faire connaître les atouts de l'Alibori, mais aussi les enjeux de son développement, et ainsi participer au renforcement de son identité et de son attractivité ;
- l'observatoire comme **outil d'aide à la décision** afin de contribuer à porter un diagnostic plus fin sur ce territoire, à améliorer la planification des actions conduites et à construire une véritable politique intercommunale sur le territoire.

Ces trois finalités, même si elles sont pondérées différemment selon la nature de l'acteur qui les évoquent (élus, services techniques des communes, services de l'APIDA,...), apparaissent largement complémentaires car toutes les trois au service des objectifs stratégiques de l'APIDA (renforcer l'attractivité et l'identité de l'Alibori notamment). L'étude de faisabilité a donc préconisé de les mener de concert afin de conserver la cohérence d'ensemble du projet et de ne pas risquer de décevoir une part importante des attentes suscitées par la démarche. Le schéma ci-dessous résume cette cohérence entre les trois finalités complémentaires.



¹ Note de cadrage sur le futur observatoire, juillet 2012.

² Voir la liste des personnes rencontrées en annexe.

1.2. De nombreuses ressources existantes sur le territoire

Le deuxième enseignement important de l'étude de faisabilité est la mise en évidence de nombreuses ressources pour le futur observatoire au sein du territoire de l'Alibori :

- en termes de **données** tout d'abord, pour lesquelles le recensement³ effectué au cours de la première phase de la mission d'accompagnement a montré que de nombreuses données existent au sein des services communaux et/ou intercommunaux, des services de l'Etat ou encore des PTF et ONG intervenant sur le territoire (même si cette offre de données est plus ou moins abondante selon les thématiques d'intérêt des acteurs de l'Alibori) ;
- en termes de **compétences** ensuite, puisque les services communaux et intercommunaux disposent aujourd'hui d'une expérience certaine⁴ en matière de croisement et d'interprétation de données, d'utilisation de ces données pour la planification d'actions publiques ou encore de production de données sur la base d'enquêtes.

Il est donc apparu que l'enjeu n'était pas tant l'existence de ressources pour le futur observatoire que la capacité à mobiliser et à valoriser ces ressources aujourd'hui très dispersées de façon coordonnée à l'échelle intercommunale.

1.3 Les produits envisagés

Le troisième enseignement de l'étude de faisabilité porte sur les produits attendus de l'observatoire, qui sont assez diversifiés pour répondre aux trois finalités évoquées ci-dessus :

- observatoire centre de ressources : base de données statistiques, bases de données documentaires, annuaire des acteurs publics et privés intervenant dans l'Alibori ;
- observatoire outil de communication : fiches ou plaquettes, articles ou témoignages filmés susceptibles d'alimenter le site internet de l'APIDA, ainsi que d'autres médias utilisés dans le cadre de la politique de communication de l'APIDA (émissions de radio, presse) ;
- observatoire outil d'aide à la décision : tableaux de bord avec quelques indicateurs commentés, notes stratégiques, groupes de travail thématiques permettant une mutualisation des analyses et des idées.

En raison de la complémentarité des finalités auxquelles elles renvoient, ces familles de produits présentent également de nombreux liens entre elles (les bases de données statistiques permettent de construire les tableaux de bord, un groupe de travail peut déboucher sur la production d'un article « communiquant », etc...). Ces caractéristiques font ainsi ressortir l'importance d'une fonction transversale « d'administration de données » au cœur des compétences du futur observatoire (capacité à rassembler les données, à juger de leur qualité et de leur cohérence, à gérer leur actualisation,...).

A l'instar des finalités à mener de front, l'étude de faisabilité a logiquement préconisé d'avancer en parallèle sur chaque famille de produits, tout en organisant cette montée en

³ Voir annexe pour plus de détail sur ce recensement de l'offre de données existantes.

⁴ Quoiqu'évidemment variable selon les communes et/ou les thématiques.

puissance de façon nécessairement progressive (« un peu de chaque famille de produits dès le début »).

La démarche proposée à l'issue de l'étude de faisabilité croisait donc une **ambition** certaine — mener de front trois finalités et trois familles de produits —, dictée par l'ampleur des attentes perçues, et le nécessaire **pragmatisme** à adopter au regard des moyens humains, techniques et financiers existants. Elle se caractérisait de ce fait par une grande progressivité, pour ne pas vouloir trop en faire trop vite mais donner à voir assez rapidement des produits et l'utilité de la démarche pour entretenir la dynamique du projet. Enfin, elle insistait sur les enjeux de gouvernance inhérents à la démarche, compte tenu des enjeux de mobilisation coordonnée des ressources évoqués précédemment.

1.4 L'avancée de la réflexion de l'APIDA

Suite à la production de l'étude de faisabilité en juillet 2012, l'APIDA a poursuivi sa réflexion avec l'appui du CIDR et du CRP et son bureau exécutif a adopté un certain nombre de décisions en lien plus ou moins direct avec l'observatoire. Citons en particulier :

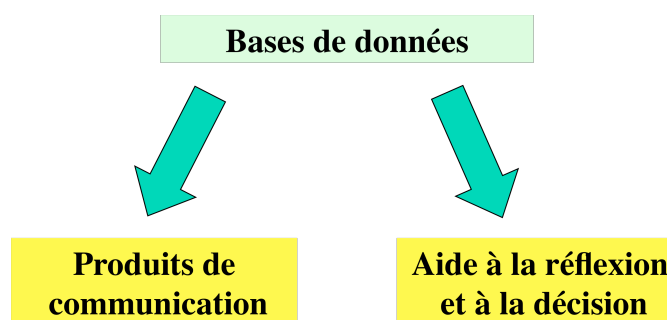
- la validation des trois finalités complémentaires pour l'observatoire proposées par l'étude de faisabilité ;
- la décision de procéder à deux recrutements au sein du SIAC avec des profils de poste renvoyant très directement à la mise en œuvre du projet d'observatoire : un Chargé de mission à l'Observatoire, Aménagement du Territoire et Tourisme (CMOAT) et un Assistant Technique à la Recherche d'Information, Capitalisation et Communication (ATRICC)⁵ ;
- le choix de réaliser trois premiers produits de l'observatoire, renvoyant aux trois finalités adoptées : (1) un **répertoire « Bienvenue en Alibori »** issu d'une base de données « acteurs » (centre de ressources), (2) une **présentation « communicante » de l'APIDA et des 6 communes** à destination des citoyens et des PTF (communication) et (3) une **note stratégique** sur le **maillage urbain et ses conséquences sur l'environnement** (aide à la réflexion/décision) ;
- la décision d'intégrer l'équipe de l'ODETA au sein du SIAC ;
- le déménagement du siège de l'APIDA dans de nouveaux locaux à Kandi, avec une pièce dédiée à l'observatoire comportant une importante bibliothèque murale.

⁵ Ces deux recrutements étaient effectués lors de la deuxième mission d'EPICES en Alibori, avec toutefois une prise de fonction en cours de mission en ce qui concerne l'ATRICC.

2. Les produits mis en chantier

Cette partie est centrée sur les produits mis en chantier lors de la deuxième mission d'EPICES en Alibori (26 novembre au 4 décembre 2012). Une première réunion en début de mission a permis de réajuster les contours des trois produits proposés par l'APIDA évoqués à la fin de la partie précédente :

- concernant le premier produit (répertoire « Bienvenue en Alibori »), il a été décidé de mettre d'abord l'accent sur la constitution d'une base de données « acteurs » pouvant servir ensuite, mais pas seulement, à élaborer un « livret d'accueil » pour un nouvel arrivant dans la région. En effet la constitution d'une telle base de donnée permet (1) de valoriser les données de l'ODETA ; (2) de se rapprocher davantage de la finalité centre de ressources de l'observatoire ; (3) de permettre ensuite diverses utilisations, soit pour des produits de communication (type livret d'accueil), soit pour des produits d'aide à la décision (caractérisation du niveau de services des pôles urbains par exemple). Cette première évolution met en évidence les complémentarités entre produits évoqués précédemment, selon le schéma suivant :



- concernant le second produit (présentation communicante de l'APIDA et des 6 communes), il a été décidé de travailler en premier lieu sur un produit destiné aux PTF, avec un contenu adapté à cette cible (et donc différent de celui d'une autre cible potentielle, comme les habitants ou les touristes). Un mode de présentation sous forme de fiches de 4 pages au maximum par commune a été retenu ;
- concernant enfin le troisième produit (note stratégique sur le maillage urbain et ses conséquences sur l'environnement), il a été décidé de le « découper » en plusieurs sous-produits plus accessibles à court terme : base de données sur la démographie et les équipements permettant d'alimenter la réflexion sur la notion de « pôles urbains » dans le contexte de l'Alibori, cartographie du maillage urbain, indicateurs pour analyser les pressions sur l'environnement.

La mission a ensuite consisté à initier la réalisation de certains de ces produits, en fonction des éléments disponibles. Dans la mesure où le travail a été conduit avec les services techniques de l'APIDA — et notamment le CMOAT sur l'ensemble de la mission — ces mises en chantier se sont apparentées à de la « formation-action » sur les différents enjeux inhérents à la mise en œuvre de l'observatoire (compilation des données, croisement et fiabilité, traitement et interprétation, équilibre entre échelle communale et intercommunale,...). Une présentation de l'ensemble des travaux a été effectuée en fin de mission au sein de la commission Aménagement du Territoire de l'APIDA afin de recueillir leurs observations et d'impliquer concrètement ses membres dans la démarche.

2.1. L'observatoire centre de ressources : définition des bases de données à constituer

Les produits envisagés par l'APIDA ont permis de mettre l'accent sur deux bases de données à constituer : une base de données des acteurs et une base de données sur la démographie et les équipements.

• **Base de données des acteurs**

Sur la base de la première architecture produite par l'APIDA avant la mission, notamment pour solliciter les communes, une base de données sous EXCEL a été formatée, en travaillant notamment :

- sur une « nomenclature » par types et sous-types d'acteurs⁶ (services publics, services privés, artisanat de production,...) ;
- sur les colonnes à instruire pour chaque acteur répertorié dans la base, avec plusieurs degrés de priorité pour les différentes colonnes en fonction des moyens à mobiliser ;
- sur les sources à mobiliser pour répertorier les acteurs à inscrire dans la base : enquête ODETA existante, services techniques communaux, enquête ad hoc ;
- sur les fonctionnalités de la base, afin notamment que l'APIDA soit assez rapidement en mesure de se servir de cette base pour réaliser un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants.

• **Base de données sur la démographie et les équipements**

Alors que la base précédente présente une entrée par acteur, cette deuxième base vise à rassembler des données associées à une entrée géographique, c'est à dire à une localisation. Formatée sous EXCEL également, les lignes de cette base de données sont constituées par les localités⁷, elles-mêmes rattachées à des villages administratifs ou quartiers de villes, eux mêmes rattachés à des arrondissements. A chaque localité peut être associé en colonne : le pôle urbain dont elle fait éventuellement partie⁸, sa population selon divers recensements, et les équipements que l'on y trouve⁹. L'organisation de cette base de données a ainsi été réfléchi pour répondre aux utilisations envisagées (alimenter la réflexion sur le maillage urbain ou la programmation d'équipements) tout en tenant compte des spécificités de l'organisation administrative béninoise.

Au delà de ces deux produits du futur centre de ressources, la mission a appuyé l'APIDA dans la définition des différentes bases de données à constituer pour donner corps à la première finalité de l'observatoire :

a) base de données des acteurs déjà évoquée :

⁶ La nomenclature retenue est fournie en annexe.

⁷ La localité n'est pas un découpage « officiellement » reconnu par l'INSAE dans les publications officielles suite aux recensements, qui mentionnent comme niveau le plus fin le village administratif ou quartier de ville. Ce découpage plus fin en localités est néanmoins couramment utilisé, comme en témoigne plusieurs bases de données croisées au cours de la mission.

⁸ L'instruction de cette colonne ne peut se faire que par recours à l'expertise des acteurs locaux (techniciens communaux, chefs d'arrondissement).

⁹ Un extrait de cette base de données est fourni en annexe.

b) base de données sur la démographie et les équipements déjà évoquée, dont un prolongement ultérieur possible pourra être un couplage avec un SIG ;

c) base de données sur les indicateurs existants :

Un travail de recueil des indicateurs existants dans les PDC à l'échelle des communes et/ou des arrondissements a été conduit au cours de la mission et a permis de jeter les bases de cette troisième base de données¹⁰. Ce travail a permis de mettre en évidence les enjeux de comparabilité et d'exhaustivité des données, car malgré l'importante quantité d'informations contenues dans les PDC, les indicateurs disponibles de façon homogène pour l'ensemble des communes ou des arrondissements sont relativement peu nombreux ;

d) base de données documentaires :

Une réflexion a enfin été conduite sur l'utilisation possible de la bibliothèque murale de la pièce destinée à accueillir l'observatoire pour constituer un centre de ressources documentaire : impression des six PDC, stockage et rangement des divers rapports existants, saisie informatique des titres et des auteurs, voire de mots-clés, etc...

2.2. L'observatoire outil de communication : fiches de présentation des communes et de l'APIDA et futur livret d'accueil

Concernant tout d'abord le répertoire « Bienvenue en Alibori » envisagé par l'APIDA, qui devait permettre de réaliser un produit de communication sous la forme d'un livret d'accueil à distribuer aux nouveaux arrivants sur le territoire, nous avons souligné plus haut que la base de données des acteurs a été structurée de façon à permettre rapidement la sélection des informations nécessaires à la réalisation d'un tel livret. En effet une correspondance a été prévue entre la nomenclature des acteurs répertoriés dans la base et les rubriques du futur livret pré-identifiées par le SIAC.

La mission s'est ensuite consacrée à l'avancée des fiches de présentation des communes à destination des PTF. Plusieurs axes de travail ont été poursuivis :

- nombre et nature des rubriques à prévoir dans la fiche, en fonction de la cible envisagée (quelles informations sont susceptibles d'intéresser les PTF ?). Les entretiens réalisés auprès des PTF lors de la première phase de la mission d'accompagnement ont été ici mobilisés ;
- contenu des différentes rubriques envisagées, compte tenu du dimensionnement global retenu pour la fiche (4 page maximum) : longueur, illustrations éventuelles, rédaction « littéraire » ou sous forme d'énumération, etc...
- sources des informations pour instruire les différentes rubriques : cet axe de travail renvoie directement aux enjeux d'articulation des échelles communales et intercommunale, et il a donc été particulièrement riche en termes de débat. En effet deux modalités d'instruction des rubriques sont envisageables : soit une première écriture par chaque commune concernée puis un « lissage » à l'échelle intercommunale, soit une première écriture par l'échelle intercommunale puis une relecture/validation à l'échelle communale. Chacune de ces deux approches a été

¹⁰ Un extrait de cette base de données des indicateurs est fourni en annexe.

testée sur les deux fiches réalisées au cours de la mission¹¹ (Karimama et Banikoara¹²).

Enfin, un travail sur la fiche de présentation de l'APIDA a également été conduit.

2.3. L'observatoire outil d'aide à la réflexion : analyse comparative, typologie des centres urbains et analyse des pressions sur l'environnement

a) analyse comparative des communes et/ou des arrondissements

Le travail de compilation des indicateurs disponibles dans les PDC¹³ a permis d'aborder les méthodes d'analyse multi-critères permettant de comparer les communes ou les arrondissements sur la base de ces indicateurs. Cette formation/action a été l'occasion d'illustrer les enjeux suivants :

- comment faire des classes qui ont du sens dans une série de données ?
- comment comparer des entités territoriales sur la base d'un ensemble d'indicateurs différents ?
- comment interpréter les valeurs des indicateurs ?
- comment présenter ces résultats de façon « visuelle » ?
- quels sont les enjeux politiques liés à une telle présentation ?

Cette analyse comparative des six communes sur la base de quelques indicateurs a été présentée à la commission aménagement du territoire en fin de mission et a suscité de nombreux commentaires et suggestions pour enrichir la démarche.

b) représentation cartographique du maillage urbain

Une réflexion a été conduite sur l'application de la notion de pôle urbain au contexte béninois (comment les définir ? les caractériser ? les identifier ?). Un premier travail de caractérisation et d'identification a été mené sur l'exemple de la commune de Kandi, en croisant :

- des données statistiques : base de donnée sur la démographie et les équipements évoquée ci-dessus ;
- de l'expertise locale comme celle de l'équipe technique de la commune : dynamisme commercial (importance des marchés) ;
- des données administratives : statut de chef lieu d'arrondissement.

¹¹ Voir un exemple de fiche en annexe.

¹² La fiche sur la commune de Karimama ayant été présentée lors de la réunion de la commission aménagement du territoire, ou un représentant de la commune était présent.

¹³ Dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau potable notamment.

Une représentation cartographique « à main levée » de ce travail sur la commune de Kandi a été réalisé¹⁴. Elle a suscité l'intérêt des élus de la commission aménagement du territoire lors de la réunion de fin de mission.

c) réflexion sur l'analyse des pressions sur l'environnement

Une réflexion a été conduite sur les moyens d'objectiver un phénomène revenant souvent dans les enjeux du développement du territoire mais sur lequel pas ou peu de données existent. Deux pistes ont été envisagées :

- celle de l'objectivation et de la représentation spatiale des dynamiques de peuplement : le travail sur les données démographiques a montré que cette première piste se heurte à plusieurs difficultés importantes (absence de séries de données de recensement comparables dans le temps, et surtout « création » régulière de nouveaux villages non identifiés dans le découpage administratif) ;
- celle de la progression des amendes infligées par l'administration des eaux et forêts pour prélèvements de bois dans les forêts classées ou pâturage dans les réserves et/ou parcs nationaux. Les enjeux d'obtention et d'interprétation de ce type de données ont été discutés.

¹⁴ Voir une photographie de cette carte en annexe.

3. Feuille de route pour poursuivre le développement de l'observatoire

Dans le prolongement du travail engagé lors de la deuxième mission d'EPICES en Alibori (26 novembre au 4 décembre 2012), nous proposons dans cette partie une « feuille de route » pour poursuivre le développement de l'observatoire, en distinguant deux horizons temporels : celui du premier semestre 2013, voire de l'année 2013, et celui du moyen terme (années suivantes). Les principes qui guident cette proposition sont ceux évoqués dans les parties précédentes : pragmatisme et progressivité, avancée en parallèle sur différents types de produits sans pour autant se disperser, valorisation de l'existant en termes de données, compétences et outils avant d'investir plus avant, utilisation des compétences existantes au Bénin en dehors de l'APIDA (mise en forme graphique, impression, webmaster,...), donner rapidement une visibilité à l'observatoire.

3.1. Axes de travail proposés pour l'année 2013

Les différents axes sont listés ci-après sans hiérarchie particulière, ces axes pouvant plus ou moins être menés de front.

- réaliser les 6 fiches de présentation des communes et la fiche de présentation de l'APIDA en s'appuyant sur les maquettes déjà réalisées, les compléter et valider avec les communes, puis travailler sur leur mise en forme et leur impression avec un prestataire externe ;
- instruire une première version de la BDD des acteurs : en premier lieu avec les éléments de l'enquête réalisée par l'ODETA (artisans, groupements, ONG, agriculteurs d'une certaine « taille économique »,...), en second lieu en mobilisant les services techniques communaux pour compléter une première version de la BDD (lignes et colonnes définies comme prioritaires) ;
- instruire une première version de la BDD sur la démographie et les équipements : compiler et croiser les sources existantes en matière de données de population, instruire la colonne de rattachement éventuel des localités à des pôles urbains avec les chefs d'arrondissement pour l'ensemble des communes ;
- analyser la fonction commerciale des pôles urbains (importance des marchés) de l'ensemble du territoire, en croisant l'expertise des services communaux et certaines données existantes dans les communes (importance des taxes prélevées sur les marchés) ;
- réaliser pour les 6 communes une cartographie du maillage urbain sur le modèle de l'exemple de la commune de Kandi, et éventuellement faire numériser ces cartes par un prestataire externe ;
- poursuivre l'instruction de la BDD des indicateurs en complétant les données manquantes dans la version actuelle (mobilisation des services communaux), en rajoutant dans la base les valeurs moyennes nationales pour chaque indicateur, et enfin en complétant avec l'appui des communes la liste des indicateurs actuellement renseignés (pistes envisagées lors de la réunion finale de la mission : nombre abonnés SONEB, nombre d'abonnés à la collecte des ordures ménagères, nombre d'abonnés à la SBEE (électricité)) ;
- imprimer les PDC afin d'en détenir une version consultable dans le local de l'observatoire, rassembler et classer les documents (rapports, études,...) existants dans la bibliothèque murale ;

- mettre en place un poste informatique fixe pour centraliser les données de l'observatoire dans la pièce qui lui est consacrée (ensemble des BDD évoquées, versions numériques des études et rapports existants) ;
- travailler, éventuellement avec un prestataire externe, une identification des produits de l'observatoire (charte graphique, logo,...) et donner à voir les premiers produits (fiches de présentation des communes et de l'APIDA par exemple) lors des événements organisés par l'APIDA (foire notamment) ;
- assurer une diffusion auprès des PTF béninois du dossier constitué par les 6 fiches de présentation communale et par la fiche de présentation de l'APIDA ;
- mettre en place des instances de gouvernance pérennes de l'observatoire et notamment un comité technique associant les services communaux (SG et/ou planificateurs)¹⁵.

3.2. A plus long terme (à partir de 2014)

Cette deuxième échéance de la feuille de route proposée est nécessairement moins précise dans la mesure où elle dépend (1) de la réalisation effective des axes de travail proposés à court terme et surtout (2) des priorités qui seront données à l'observatoire par les instances de gouvernance mises en place sous l'autorité du BE de l'APIDA.

Nous listons néanmoins ci-après quelques propositions de pistes de travail pour cette deuxième échéance :

- s'appuyer sur un stage d'archivage pour mettre en place une BDD documentaire informatisée répertoriant l'ensemble des documents et rapports existants et permettant la recherche d'informations (auteurs, titres et mots clés). Cet axe de travail permet d'envisager ensuite des plages d'ouverture de l'observatoire à un public extérieur (chercheurs, étudiants, consultants, PTF, ONG,...) ;
- instruire en s'appuyant sur une enquête une version plus complète de la BDD des acteurs, permettant notamment de mettre ensuite en forme un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants sur le territoire (avec des informations pratiques sur la localisation, les coordonnées téléphoniques, les horaires d'ouverture, le niveau de services offert,...) ;
- mettre en place un groupe de travail pour poursuivre la réflexion sur l'objectivation et l'analyse des pressions exercées sur l'environnement et les ressources naturelles ;
- investir éventuellement dans certains outils informatiques (BDD relationnelle, SIG) et dans la formation concomitante des utilisateurs pressentis. Concernant ce point, nous soulignons que l'ensemble des BDD proposées sous EXCEL ont été pensées pour pouvoir ultérieurement être utilisées avec des outils de ce type, qui doivent être considérés comme un aboutissement de l'observatoire et non comme une condition à son bon fonctionnement et sa visibilité ;
- réfléchir au rapprochement éventuel de l'observatoire de l'Alibori avec certaines démarches d'observatoires nationales portées par le Ministère de la Décentralisation (Observatoire de la Gouvernance Locale et de la Décentralisation notamment)¹⁶.

¹⁵ Nous revenons sur ce point dans la partie suivante.

¹⁶ Voir la note de cadrage de juillet 2012 pour plus d'informations sur ces démarches nationales.

Il convient de souligner à l'issue de cette partie que ces listes d'axes de travail résultent directement de la mission d'accompagnement qui était par définition centrée sur la démarche de mise en place de l'observatoire. Elles seront donc nécessairement infléchies et complétées par l'insertion de l'observatoire dans le programme de travail plus global de l'APIDA, qui se traduira logiquement par des « commandes » passées à l'observatoire et la participation de celui-ci à des travaux qui dépasseront sa seule compétence (élaboration d'une stratégie d'action à l'échelle intercommunale par exemple). Cette insertion renvoie par ailleurs aux enjeux de gouvernance et de pérennité de l'observatoire abordés dans la dernière partie de ce rapport.

4. Les enjeux associés à la pérennisation de l'observatoire

Au delà de l'importance d'adopter une démarche à la fois ambitieuse, pragmatique et progressive que nous avons déjà largement soulignée, nous abordons dans cette dernière partie les autres enjeux qui nous paraissent centraux pour garantir la pérennité et la réussite de la démarche de création d'un observatoire territorial engagée par l'APIDA. Ces enjeux sont de deux types : des enjeux relatifs à la gouvernance de l'observatoire et des enjeux de renforcement des capacités (formation et accompagnement).

4.1. Les enjeux de gouvernance

a) Les enjeux de gouvernance externe, et notamment avec les communes de l'Alibori

Les enjeux de gouvernance de l'observatoire ont été largement abordés dans la note de cadrage de juillet 2012 (partie 4), aussi nous ne reprendrons pas ici l'ensemble des points qui y sont soulignés. A la lumière des observations de la deuxième mission d'EPICES, nous insisterons plutôt sur deux points clés de ces enjeux de gouvernance externe :

- le premier est l'implication dans la démarche des services techniques communaux (SG et/ou Planificateurs). Le descriptif des produits mis en chantier dans la troisième partie de cette note a largement confirmé la nécessité et l'intérêt pour l'observatoire de s'appuyer sur les compétences et les données communales pour réaliser des productions de qualité. La feuille de route proposée dans la partie précédente souligne également le nécessaire besoin de s'appuyer sur les compétences et l'expertise communale (y compris au niveau des chefs d'arrondissement). L'enjeu est donc clairement de ne pas mettre les services techniques communaux dans une simple position de « fournisseurs » de données, mais de les impliquer plus largement dans la démarche. La mise en place d'un comité technique de l'observatoire les associant, tout en restant fonctionnel, apparaît donc comme un enjeu important ;
- le second résulte de la qualité de la réunion tenue à la fin de la mission avec la commission « Aménagement du territoire » de l'APIDA, à l'issue de laquelle les participants ont clairement exprimé leur désir de poursuivre leur implication dans la démarche de l'observatoire¹⁷. Si cette expression est évidemment largement positive (notamment parce que les membres de la commission ont largement proposé de relayer la démarche dans leurs communes respectives), elle n'est pas sans soulever également certains enjeux de gouvernance. Nous en citerons deux : assurer la pérennité de cette implication d'une part, et gérer, d'autre part, l'articulation entre cette commission et le BE de l'APIDA dans la gouvernance de l'observatoire.

b) Les enjeux de gouvernance interne au sein du SIAC

Nous avons évoqué dans les parties précédentes de ce rapport les récentes et importantes modifications (effectives ou à venir) de l'équipe technique du SIAC avec plusieurs recrutements et l'intégration de l'ODETA au sein du SIAC. Même si ces changements ne sont pas tous directement liés à la mise en place de l'observatoire, ils sont largement susceptibles d'influer sur le succès de la démarche, car :

- deux recrutements sont directement liés à l'observatoire et leur bonne intégration dans l'équipe du SIAC est donc un enjeu de succès pérenne de la démarche ;

¹⁷ Même s'il convient de souligner l'absence du président de cette commission à cette réunion.

- l'observatoire est un outil et/ou un service transversal qui suppose une interaction et une collaboration avec l'ensemble des autres membres de l'équipe, donc la qualité et l'efficacité de cette collaboration est également un gage important de pérennité.

Au sein de ces enjeux qui renvoient au management interne de l'équipe du SIAC, un aspect nous semble particulièrement central à gérer, celui de l'interaction entre le service ou l'équipe en charge de l'observatoire¹⁸ et le service ou l'équipe en charge de la planification¹⁹. En effet ces deux services ou ces deux équipes occupent des fonctions transversales, renvoient tous les deux à l'animation de la commission « Aménagement du Territoire » et ont largement vocation à s'alimenter mutuellement (le service planification fait remonter les besoins à l'observatoire et utilise ses productions, l'observatoire alimente la planification par ses données et ses analyses). L'enjeu est donc de veiller à mettre en place une organisation permettant à la fois d'éviter un cloisonnement qui serait dommageable et l'instauration d'une « hiérarchie de fait » qui n'a pas lieu d'être. Cela passe par une répartition fine des responsabilités, voire des rôles au sein de certaines missions qui pourraient être exercées en co-responsabilité parce qu'elles concernent de fait les deux services/équipes. Nous pensons notamment à la production d'un diagnostic territorial à l'échelle intercommunale ou à l'animation de la commission Aménagement du territoire, pour lesquelles les missions en lien avec la compilation, le traitement et l'interprétation des données pourraient être confiées à l'observatoire, alors que les missions en lien avec la proposition d'actions à mener pourraient être confiées au service de la planification.

4.2. Les enjeux d'accompagnement et de formation

L'accompagnement et la formation qui ont pu être apportés au cours de la mission qui fait l'objet de ce rapport d'activités ne sauraient être considérés comme suffisants pour assurer la pérennité de la démarche d'observatoire. L'accompagnement dans la durée étant également un gage important de pérennité, plusieurs pistes complémentaires peuvent être ici évoquées à ce sujet :

- prolongement pendant quelques semaines de l'accompagnement « à distance » par EPICES (par mail notamment) ;
- accompagnement par le CIDR ;
- accompagnement externe.

Au delà de l'accompagnement, la formation des acteurs directement en charge de l'observatoire est également un enjeu important. Trois pistes peuvent être mises en avant à ce sujet :

- les échanges avec les acteurs d'autres démarches d'observatoires au Bénin ;
- la formation autour de l'utilisation de nouveaux outils de gestion et de traitement de données (BDD relationnelle, SIG) ;
- les échanges nord/sud autour des expériences d'observatoires territoriaux, dans le cadre notamment de la coopération APIDA/CRP.

¹⁸ CMOAT et ATRICC à l'heure actuelle.

¹⁹ CMP et ATFLGEI à l'heure actuelle.

Annexes

1. Liste des personnes rencontrées
2. Liste des documents consultés
3. Recensement de l'offre de données
4. Nomenclature retenue pour la BDD des acteurs
5. Extrait de la BDD sur la démographie et les équipements
6. Extrait de la BDD sur les indicateurs
7. Exemple de fiche de présentation des communes
8. Photographie de la carte du maillage urbain sur la commune de Kandi

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

En France :

- Conseil Régional de Picardie : Malika YADEL, Yasmina DARBELET
- CIDR : Laurent DELCAYROU, Yolaine GUERIF
- F3E : Bruno de REVIERS

Au Bénin

a) Dans le cadre de la préparation de la mission

- Direction Générale de l'Eau (Cotonou)
- Service Eau de l'Alibori (Kandi)
- Direction Départementale de l'Enseignement Maternel et Primaire du Borgou/Alibori (Parakou)
- Direction Générale du Centre Régional de Production Agricole du Borgou/Alibori (Parakou)
- Direction Départementale de la Santé du Borgou/Alibori (Parakou)
- Direction Départementale de la Prospective et du Développement du Borgou/Alibori (Parakou)
- Direction Départementale de l'Artisanat et du Tourisme du Borgou/Alibori (Parakou)
- Direction Départementale des Transports du Borgou/Alibori (Parakou)
- Direction Départementale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement
- Service Régional d'Aménagement et de l'Équipement Rural du Borgou/Alibori (Parakou)
- Observatoire Urbain National (Cotonou)
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
- Délégation à l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (Cotonou)

b) Lors de la première mission en Alibori (6 au 13 mai 2012)

- MM les Maires de Malanville, Segbana, Gogonou, Karimama
- MM les adjoints au Maires de Malanville, Banikoara, Kandi

- MM les chefs d'arrondissements des communes de Malanville, Banikoara et Kandi
- MM les Secrétaires Généraux des communes de Malanville, Kandi, Banikoara, Gogonou, Segbana et Karimama
- MM les Chefs de Service Planification et Développement Local des communes de Malanville, Banikoara, Kandi et Segbana
- MM les Chefs des Services Techniques des communes de Malanville, Kandi et Banikoara
- MM les points focaux artisanat des communes de Banikoara et Malanville
- M le point focal eau et assainissement de la commune de Banikoara
- M. le Secrétaire Permanent du SIAC APIDA
- M. le Directeur de l'ODETA
- M. le chargé de mission planification du SIAC
- Mme la chargée de mission développement agricole de l'ODETA
- M. le chargé de mission gestion des entreprises de l'ODETA
- CIDR : Omer THOMAS, Antonin RAOUST
- M. l'inspecteur des impôts de la commune de Banikoara
- M. le receveur percepteur de la commune de Malanville
- M. le receveur des impôts de la commune de Kandi
- M. le chef de service administratif de la circonscription scolaire de Kandi
- M. le commandant de la compagnie de gendarmerie de Kandi
- M. le chef de l'administration des ressources du bureau de coordination de la zone sanitaire de Kandi
- M. le directeur du CECPA de Kandi
- Mme Aïssatou ISSA-ISSIFOU épouse DANDAKOE (ONG DCAM – BETHESDA)

c) En complément de la première mission en Alibori

- Fonds d'Equipeement des Nations Unies du PNUD (FENU/PNUD)
- Organisation Néerlandaise de Développement (SNV)
- Coopération Suisse
- Agence Française de Développement (AFD)
- Délégation de l'Union Européenne au Bénin (DUE)
- Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration de la GIZ (PDDC/GIZ)

- UNICEF
- Groupement Intercommunal des Collines (GIC)
- Mairie de N'Dali (commune test pour le déploiement du SIT de la DAT)
- Mairie de Parakou (commune test pour le déploiement du SIT de la DAT)

d) Lors de la deuxième mission en Alibori (26 novembre au 4 décembre 2012)

- Equipe du SIAC, y compris CMOAT et ATRICC nouvellement recrutés
- Equipe de l'ODETA
- CIDR : Omer Thomas, Karine Lagarde
- Services de la mairie de Kandi
- Membres de la commission « Aménagement du Territoire » de l'APIDA

Annexe 2 : Liste des documents consultés

- Plan de Développement Communal de Malanville
- Plan de Développement Communal de Kandi
- Plan de Développement Communal de Banikoara
- Plan de Développement Communal de Gogonou
- Plan de Développement Communal de Segbana
- Plan de Développement Communal de Karimama
- Intégration du genre dans le PDC du département de l'Alibori : stratégie, plan d'actions et cadre du dispositif de suivi – commune de Malanville
- Intégration du genre dans le PDC du département de l'Alibori : stratégie, plan d'actions et cadre du dispositif de suivi – commune de Kandi
- Intégration du genre dans le PDC du département de l'Alibori : stratégie, plan d'actions et cadre du dispositif de suivi – commune de Banikoara
- Intégration du genre dans le PDC du département de l'Alibori : stratégie, plan d'actions et cadre du dispositif de suivi – commune de Gogonou
- Intégration du genre dans le PDC du département de l'Alibori : stratégie, plan d'actions et cadre du dispositif de suivi – commune de Segbana
- Intégration du genre dans le PDC du département de l'Alibori : stratégie, plan d'actions et cadre du dispositif de suivi – commune de Karimama
- Diagnostic des potentialités touristiques du département de l'Alibori, ARCOD, 2009
- A la découverte de la destination Alibori, Région Champagne Ardenne, 2010
- Recueil de lois sur la décentralisation, Ministère de la décentralisation, de la gouvernance locale, de l'administration et de l'aménagement du territoire, République du Bénin
- Plan Stratégique de l'APIDA pour la période 2009/2013, UNDP & CR Picardie, 2009
- « Les observatoires territoriaux, sens et enjeux », Emmanuel Roux et Grégoire Feyt, DATAR, La Documentation Française, 2011

Annexe 3 : Recensement de l'offre de données

L'ensemble des travaux conduits dans le cadre de la première phase de la mission d'accompagnement à la mise en place de l'observatoire (préparation de la mission en Alibori et rencontres lors de la mission) a permis de faire un inventaire des sources et des données existantes sur le département de l'Alibori, et d'évaluer leur disponibilité pour l'observatoire. Nous détaillons cet inventaire ci-après, en organisant le propos selon les familles d'acteurs concernés.

1. Services de l'APIDA et communes de l'Alibori

1.1. SIAC

Dans le cadre de sa mission d'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux, le SIAC dispose d'une expérience importante en matière d'appui aux démarches de planification stratégique et financière, dans une approche participative. La mise en place de tableaux de bord de suivi de la mise en œuvre des PDC est en cours (Plans Annuels d'Activités mis en place dans chaque commune) et devrait fournir un certain nombre de données sur les réalisations dans le cadre des PDC.

1.2. ORGANISATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES DE L'ALIBORI (ODETA)

L'ODETA a réalisé un certain nombre d'enquêtes dans les arrondissements des six communes du département, dont les résultats peuvent être mis à disposition de l'observatoire. Ces enquêtes ont permis de faire le recensement des informations relatives aux :

- **Retenues d'eau** : superficie, état, modes d'utilisation (maraîchage, élevage, lessive...), existence d'un comité de gestion ;
- **ONG** intervenant dans chaque commune : adresses, domaines d'intervention, cibles, sources de financement ;
- **Artisans et transformateurs** : enquête pas nécessairement exhaustive mais comportant les micro-entreprises les plus significatives, et un certain nombre de données les décrivant (secteur d'activités, nombre d'ouvriers/apprentis, niveau d'équipement,...) ;
- **Agriculteurs et éleveurs** : cette enquête concerne uniquement les agriculteurs et éleveurs présentant une « taille économique » importante et fournit un certain nombre d'informations les concernant (surface cultivée, nombre d'animaux, équipement, nombre d'apprentis/salariés,...) ;
- **Groupements en activité** : nombre de membres, occupations principale et secondaires, partenaires techniques et financiers.

Ces informations ont été collectées en 2011 par des agents enquêteurs sélectionnés parmi les ressortissants de chaque commune, sous la supervision des chefs des services des affaires économiques et financières des mairies (CSAEM). Les informations ne sont pas toutes exhaustives, mais permettent d'avoir une idée générale sur chaque commune concernant les domaines de l'enquête. Elles illustrent l'expérience de l'ODETA en matière de conduite d'enquêtes de ce type, et sa capacité à s'appuyer sur son réseau pour les mener (CSAEM, enquêteurs stagiaires).

1.3. COMMUNES DE L'ALIBORI

Dans le cadre de l'élaboration des PDC, les planificateurs des communes ont acquis une importante expérience d'acquisition de données, qui combine la mobilisation de l'expérience locale (chefs d'arrondissements et de villages) et le croisement avec les données des services déconcentrés de l'Etat (voir ci-après). Dans un certain nombre de domaines, ce croisement aboutit à un enrichissement mutuel permettant d'améliorer la fiabilité et l'exhaustivité de la donnée. Ainsi en est-il des informations sur les établissements scolaires, qui relèvent en partie de l'Etat (écoles publiques) et en partie des villages et collectivités locales elles-mêmes (écoles à base communautaire). Les PDC capitalisent cette expérience en présentant un nombre important de données dans le domaine des infrastructures permettant le développement (écoles, santé, pistes, accès à l'eau, ...). L'enjeu évoqué par les planificateurs rencontrés dans les communes est de maintenir dans le temps cette recherche d'information au delà de la mobilisation permise par l'élaboration des PDC. Notons également que les informations à caractère plus économique ou environnemental sont nettement plus qualitatives dans les PDC (les résultats des enquêtes menées par l'ODETA évoquées ci-dessus n'y sont par exemple pas inclus, ce qui peut s'expliquer par des raisons de calendrier).

Par ailleurs, dans le cadre de collaboration avec des projets de développement, des services de l'Etat ou des PTF, les communes peuvent disposer de données thématiques, notamment dans le domaine de l'artisanat ou de l'accès à l'eau (points focaux artisanat, points focaux eau et assainissement).

2. Services de l'Etat

2.1. SERVICE EAU DE L'ALIBORI/ DIRECTION GENERALE DE L'EAU

Le service Eau de l'Alibori de Kandi est un démembrement départemental de la Direction Générale de l'Eau (DGE) qui dispose en son sein du service des la base de données intégrées des ressources en eau, du service des eaux souterraines et du service hydrologique.

Les données disponibles dans chacun de ces services sont :

- *Au service de la base des données intégrée* : les ouvrages hydrologiques et leurs caractéristiques. La liste des ouvrages par communes jusqu'au niveau village, les informations sur les retenues d'eau. Ces informations sont une agrégation des données collectées au niveau décentralisé et déconcentrées et sont obtenues au fur et à mesure des réalisations ;
- *Le service des eaux souterraines* fait le suivi des eaux dans le sous sol ;
- *Le service hydrologique* s'occupe des eaux de surface surtout des cours d'eau ;
- *Le Service Eau de l'Alibori* : existence d'une base de données comportant des informations en matière d'approvisionnement en eau potable sur les communes du département de l'Alibori. Ces données peuvent être obtenues par commune, arrondissement et village.

Ces informations concernent la situation des points d'eau dans les communes, en termes d'offre du service, de la demande des populations et les caractéristiques du service offert.

La base de données est actualisée au fur et à mesure des réalisations effectuées sur le terrain. Dans chaque commune, il y a un point focal désigné parmi les agents de la mairie où la base de données est installée et ce sont ces agents qui viennent en appui au Service Régional. Il est noté que toutes les bases de données communales ne fonctionnent pas parce que tous les agents n'ont pas la maîtrise de l'outil informatique et donc n'arrivent pas à faire tourner le logiciel. La base de données est faite sous Access avec les données exportables sous Excel. A la demande, on peut obtenir la table.

Site suggéré : www.eaubenin.bj

2.2. DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE DU BORGOU/ALIBORI A PARAKOU ET CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES

Au niveau de cette direction, nous pouvons obtenir des informations sur la carte scolaire, à savoir :

- L'effectif du personnel enseignant dans chaque école ;
- L'effectif des élèves par sexe, par classe et par école ;
- Le mobilier ;
- Le nombre d'écoles par commune, par arrondissement et par village ;
- Le nombre de classes ;
- Les résultats scolaires, surtout au CEPE.

Ces informations sont disponibles au service des statistiques de la direction et sont renseignées par les directeurs d'écoles sur la base d'une fiche qui leur sont distribuée. Les fiches sont remplies en début et à la fin de chaque année scolaire. Il y a dans chaque commune une Circonscription Scolaire qui effectue la même mission, mais à l'échelle communale. La Direction Départementale ne fait que la compilation au niveau départemental.

2.3. DIRECTION GENERALE DU CENTRE REGIONAL DE PRODUCTION AGRICOLE DU BORGOU/ALIBORI A PARAKOU

Les informations statistiques disponibles au niveau du Centre Régional de Production Agricole (CERPA) sont celles relatives aux prévisions et aux réalisations des campagnes agricoles sur 20 ans et la pluviométrie moyenne/année et par commune. Il s'agit des prévisions et réalisations concernant les semis, les emblavures, les productions, la mise en place des intrants. Des données existent également sur le maraîchage de contre saison dans les bas fonds, le nombre de têtes d'élevage, et les abattages dans les abattoirs.

Toutes ces informations sont consignées dans un annuaire statistique qui est actualisé chaque année. Les informations sont collectées par les techniciens en suivi-évaluation et statistiques au démarrage de chaque campagne agricole avec l'appui des conseillers en production végétale au niveau communal.

Notons que dans chaque commune, il y a le Centre Communal de promotion Agricole (CeCPA) qui collecte ces statistiques au niveau de la commune. Il faut toutefois dire que la fiabilité de ces données est douteuse en raison du manque de suivi dans la collecte et de l'évolution de l'actualité nationale sur les statistiques agricoles nationales. Par exemple, le recensement national agricole démarré depuis des années n'est pas encore arrivé à terme.

Site suggéré : www.countrystatbenin.org

2.4. DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SANTE DU BORGOU/ALIBORI A PARAKOU

Le service des études, planification et suivi de cette direction coordonne l'édition de l'annuaire des statistiques sanitaires publié chaque année. Cet annuaire comporte :

- des données générales sur le département : données géographiques, climatiques, hydrographiques et démographiques,

- des informations statistiques sur l'organisation générale du système départemental de santé,
- des informations sur les activités de santé et d'hygiène de base.

Ces informations sont collectées par les agents de santé, aussi bien au niveau des communes que des zones sanitaires, à la fin de chaque mois et envoyées à la direction départementale qui fait la compilation. On note une certaine rigueur dans ce travail de compilation qui implique tous les acteurs du système de santé et les travaux qui font l'objet d'une validation départementale.

2.5. DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROSPECTIVE ET DU DEVELOPPEMENT DU BORGOU/ALIBORI A PARAKOU

La direction départementale de la prospective et du développement calcule périodiquement, les indicateurs socio-économiques sur la base des données collectées dans les communes avec l'appui de leurs points focaux au niveau communal et les services déconcentrés de l'Etat. Ces indicateurs sont publiés dans le tableau de bord social (TBS) publié chaque année. Les indicateurs calculés concernent essentiellement le suivi des avancées du pays dans la mise en œuvre de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (OMD), à l'échelle départementale.

2.6. DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME DU BORGOU/ALIBORI A PARAKOU

On peut avoir au niveau de cette direction un répertoire des hôtels et sites touristiques du département, commune par commune.

2.7. DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU BORGOU/ALIBORI A PARAKOU

Les informations disponibles au niveau de cette direction sont les linéaires de route bitumées ou en cours d'être bitumées, les linéaires de route revêtues ou en voie d'être revêtues. Un annuaire statistique des accidents sur la voie publique est également disponible au niveau du centre national de sécurité routière.

2.8. DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Par rapport à l'habitat et à l'urbanisme, il n'y a pas d'informations statistiques disponibles concernant les communes de l'Alibori. L'observatoire urbain national créé pour produire des informations sur l'évolution de l'urbanisme dans les communes ne fonctionne pas, faute de moyens financiers et de personnel pour l'animer.

Par rapport à l'environnement, il est disponible au niveau de cette direction, la liste des forêts classées et leur superficie.

2.9. SERVICE REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT RURAL DU BORGOU/ALIBORI

Le service d'aménagement et de l'équipement rural du Borgou/Alibori est une structure qui relève de la Direction générale du centre régional de production agricole (DG/CERPA). Les données disponibles au niveau de ce service sont : les bas-fonds/commune, les bas-fonds aménagés par commune, les associations des services financiers (ASF) construits, les aires de séchage, les magasins de stockage, les puits à grands diamètres, le nombre de tracteurs/commune, les groupements de producteurs.

Le point de ces statistiques est fait chaque année par les agents des centres communaux de productions agricoles.

2.10. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

Au service de la documentation de l'Institut plusieurs publications touchant à tous les domaines de développement de la nation sont disponibles. Les plus importantes pour lesquelles nous pouvons avoir des informations sur l'Alibori sont :

- Le recensement général de la population et de l'habitation de 2002 (une autre édition du recensement national est cours de préparation) ;
- L'enquête démographique de santé (2006) ;
- Le tableau de Bord Social (2008) : profil socio-économique et indicateurs de développement ;
- L'annuaire statistique (2008-2009) ;
- L'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (2010).

Site suggéré : www.insae-bj.org

2.11. COMMANDEMENT DE LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE KANDI

La compagnie de gendarmerie centralise les travaux des brigades de gendarmerie, coordonnent les actions et intervient pour les grandes enquêtes à travers la brigade de recherche. Elle collecte des informations au niveau de la police administrative et judiciaire, des grands troubles à l'ordre public au niveau du département. Elle produit des statistiques qui permettent de mesurer l'ampleur de la sécurité au niveau du département. Ces statistiques ont trait aux accidents de la circulation, aux crimes, délits et contraventions, les saisines de stupéfiants, les statistiques sur les violences faites aux femmes, les trafics et maltraitance d'enfants.

2.12. RECETTES DIVISIONNAIRES DES IMPOTS AU NIVEAU COMMUNAL

Les informations disponibles au niveau de ces services sont à ce jour : la liste des contribuables de la commune, le foncier bâti et non bâti recensé, et la liste des entreprises qui mènent les activités économiques imposables. A Kandi, le Registre Foncier Urbain (RFU) facilite un peu les travaux de recensement. Une perspective intéressante pour l'observatoire s'ouvre néanmoins avec la mise en place récente de la Taxe de Développement Local (TDL), destinée à alimenter le budget des communes, et dont l'assiette est assise sur les volumes de produits agricoles, forestiers et miniers exportés en dehors de chaque commune. A partir de 2013, et moyennant un simple traitement des recettes de cette TDL, on devrait pouvoir ainsi disposer d'une estimation des productions primaires exportées de chaque commune (bétail, maïs, maraîchage, fruits,...).

Annexe 4 : Nomenclature retenue pour la BDD des acteurs

Codes principal	Type	Code secondaire	Type
1	Services publics	11	Hopital/Centre de santé
1	Services publics	12	Police
1	Services publics	13	Gendarmerie
1	Services publics	14	Mairie
1	Services publics	15	Services déconcentrés de l'Etat
1	Services publics	16	La Poste
1	Services publics	17	Ecoles et collèges publics
2	Services privés	21	Banque et IMF
2	Services privés	22	Assurances
2	Services privés	23	Organisations professionnelles / consulaires
2	Services privés	24	ONG
2	Services privés	25	Crèches / Garderies
2	Services privés	26	Compagnie de bus
2	Services privés	27	Presse et Radio locale
2	Services privés	28	Opérateurs GSM
2	Services privés	29	Cabinets médicaux
2	Services privés	211	Ecoles et collèges privés
3	Commerce et artisanat de services	31	Coiffure/esthétique
3	Commerce et artisanat de services	32	Pressing/Blanchisserie
3	Commerce et artisanat de services	33	Mécanique/garagiste
3	Commerce et artisanat de services	34	Vulcanisation
3	Commerce et artisanat de services	35	Métiers du bâtiment (maçon, peintre, électricien, carreleur, plombier...)
3	Commerce et artisanat de services	36	Vente de carburants
3	Commerce et artisanat de services	37	location de voiture
3	Commerce et artisanat de services	38	taxi
3	Commerce et artisanat de services	39	Pharmacie
3	Commerce et artisanat de services	40	Cybercafés
4	Artisanat de production	41	Menuisier
4	Artisanat de production	42	Soudeur
4	Artisanat de production	43	Ferblantier
4	Artisanat de production	44	Potier
4	Artisanat de production	45	Textile (couture, confection, tissage, broderie)
5	Artisanat et commerce alimentaire	51	Restaurant/maquis
5	Artisanat et commerce alimentaire	52	Boulangerie
5	Artisanat et commerce alimentaire	53	Boutiques de divers (épicerie, ...)
5	Artisanat et commerce alimentaire	54	Transformation agro-alimentaire
5	Artisanat et commerce alimentaire	55	Boucheries
6	Se loger	61	Hôtel
6	Se loger	62	Chambre d'hôtes
6	Se loger	63	camping
6	Se loger	64	gîtes
6	Se loger	65	pensions
7	Divertissement et loisir	71	Discothèque / Bar musical
7	Divertissement et loisir	72	Buvette
7	Divertissement et loisir	73	Artistes (peinture, sculpture, arts plastiques)
7	Divertissement et loisir	74	Groupe de musiques traditionnelles
7	Divertissement et loisir	75	Troupe de théâtre
7	Divertissement et loisir	76	Orchestre de musique moderne
8	Acteurs spécifiques du tourisme	81	guides ou agences touristiques
8	Acteurs spécifiques du tourisme	82	marchand d'artisanat d'art
9	Industries (plus de 20 salariés)	91	Industries (plus de 20 salariés)
10	Agriculteurs		

Annexe 5 : Extrait de la BDD sur la démographie et les équipements

Arrondissement	Village/quartiers de ville	Localité	Quartier ville X ou localité	Pop 2011	Pop BDD Eau	Equipement 1	Equipement 2
KANDI II	KOSSAROU	KOSSAROU	Quartier Kandi	6 434		1	
KANDI III	BAKPARA	BAKPARA	Quartier Kandi	5116		0	
KANDI II	BANIGOUROU	BANIGOUROU	Quartier Kandi	4 344		1	
Angaradebou	ALFAKOARA	ALFAKOARA		3919		0	
Angaradebou	ANGARADEBOU	ANGARADEBOU CENTRE		3512			
DONWARI	DONWARI	DONWARI CENTRE		3271			
KASSAKOU	KASSAKOU	KASSAKOU CENTRE		3125			
SONSORO	SINANWONGOUROU BA	SINANWONGOUROU CENTRE		2651			
KANDI I	KEFERI 1	KEFERI	Quartier Kandi	2245			
KANDI III	SINIKOUSSOUBERI	SINIKOUSSOUBERI	Quartier Kandi	2137			
Bensekou	BENSEKOU	BENSEKOU		2028			
KANDI I	PEDE	PEDE		1870			
KANDI I	GANSOSSO	GANSOSSO	Quartier Kandi	1848			
KANDI I	PEDE	KAADJERE		1594			
DONWARI	TISSAROU	TISSAROU		1585			
KANDI II	ALEKPAE	ALEKPARA CENTRE	Quartier Kandi	1 508			
DONWARI	DONWARI	YADOUROU BOURO		1326			
SONSORO	SONSORO PEULH	GOUROUNOU IROU		1254			
KANDI III	KANDIFO	KANDIFO CENTRE		1245			
KANDI III	HEBOUMEY	HEBOUMEY	Quartier Kandi	1150			
SONSORO	SONSORO BARIBA	SONSIKAKOU		1097			
SAM	SAM	SAM		1017			
SONSORO	SONSORO BARIBA	GNONDAROU		1016			
KANDI III	ALAFIAROU	ALAFIAROU PEULH		1012			
SAM	TANKONGOU	TANKONGOU CENTRE		1006			
SONSORO	PEDIGUI	GOMARO		1001			
SAM	TANKONGOU	WONGA		991			
Saah	LOLO	LOLO		985			
Saah	SAAH	SAAH		965			
KANDI III	ALAFIAROU	ALAFIAROU GANDO		958			
KASSAKOU	PADE	PADE CENTRE		956			
DONWARI	DONWARI	GANDO SOUNOU		954			
Angaradebou	FAFA	FOUEY		952			
Angaradebou	THYA	THYA		952			
SONSORO	SONSORO BARIBA	WOYOROUGOU		935			
SONSORO	SINANWONGOUROU BA	YANKIN ALIBORI		923			
Angaradebou	FAFA	THUY CENTRE		920			
SONSORO	SONSORO BARIBA	ZONGO		920			
Angaradebou	FAFA	KOFOISSA		914			

Annexe 6 : Extrait de la BDD sur les indicateurs

			Education		Alphabétisation	Santé			Eau
			Taux scolarisation au primaire (%)	Taux d'atteinte de la norme natle/1 enseignant pour 40 élèves	Taux d'alphabétisation (%)	Taux d'atteinte norme natle/1 infirmier pour 5000 hbts (%)	Taux d'atteinte norme natle/1 médecin pour 10 000 hbts	Taux d'atteinte norme natle/1 sage femme pour 5000 hbts	Taux de desserte en eau (%)
	Commune	Population (2009)	Global						
	Banikoara	193 213	57,16	85	12	65	16	13	52,01
	Gogounou	116 214	46,68	70,34		90	9	14	65,48
	Karimama	49 681	31,24	88	10,6	60	20	50	45,3
	Kandi	117 547	40,9	75,92					89
	Malanville	135 455	54,51	72	15,8	144	30	37	39,2
	Ségbana	73 577	52,8	61	18,6 (2008)	82	14	7	41

Annexe 7 : Exemple de fiche de présentation des communes

FICHE D'IDENTITÉ Commune de KARIMAMA

Localisation/ situation géographique :

- Karimama est située à la pointe septentrionale du Bénin sur la rive-sud du fleuve Niger
 - 338 Km de Parakou (préfecture de rattachement)
 - 773 Km de Cotonou
 - Sur la frontière nigérienne par voie fluviale et à 73 Km par voie terrestre (via Malanville)
- Le sud-ouest de la commune est frontalier avec le Burkina Faso via le parc "W"

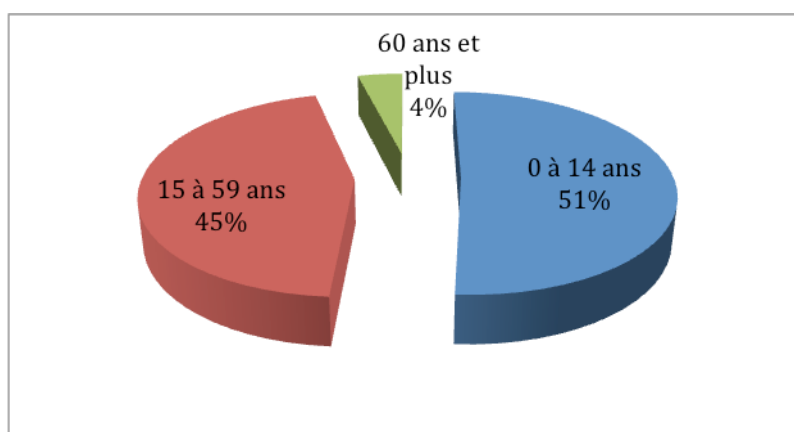
Climat :

Le climat est de type Sahélo - Soudanien et Soudanien, avec une pluviométrie qui gravite autour de 600 mm par an. La saison sèche est caractérisée par des températures relativement basses (entre 12 et 25°C) pendant l'harmattan et hautes (jusqu'à 50°C environ

Superficie et densité de population :

- Superficie : 6102 Km², dont au moins 5000 Km² (5/6) occupés par le parc "W".
- Population 2002 : 39.579 Hbts (RGPH3, 2002)
- Population 2009 : 49.681 Hbts (estimation)
- Densité : 8 Hbts/Km²
- Densité hors parc : 49 Hbts/Km²

Répartition de la population par tranche d'âge (source : INSAE, 2010)

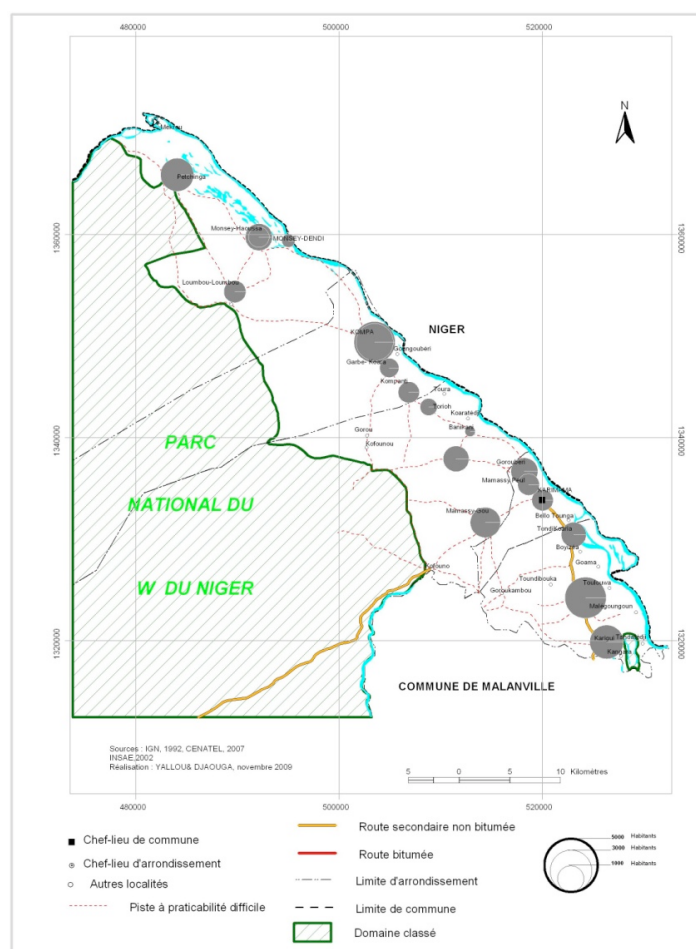


Répartition de la population par arrondissement :

Nom des arrondissements	Nombre de villages	Nombre d'habitants
Birni-Lafia	03	9 760

Karimama	04	8 935
Bogo-Bogo	04	9 545
Kompa	03	8 954
Monsey	04	9 760
Total	18	

Répartition de la population par arrondissement en 2009 (Sources : IGN, 1992 / INSAE 2010)



Chef lieu et principales agglomérations :

Karimama, Birni-Lafia et Kompa (villages administratifs de plus de 4000 Hbts.)

Principaux groupes socio culturels :

Cette population est composée principalement de Dendi (63,8%), de Peulh (18,3%) de Gourmantché (9%) - premiers occupants -

Religion :

La religion dominante est l'islam qui concerne 91,3% de la population.

Coopération intercommunale :

Membre de l'APIDA,

Membre de l'ANCB ;

Membre de l'ACRAPS-W- ;

Membre de la Communauté d'Intérêt de la Vallée du Niger ;

Coopération décentralisée /jumelage :

Conseil régional de Picardie à travers l'APIDA

Commune de Vattetot sur mer (France)

Partenaires techniques financiers et ONG internationale intervenant dans la commune :

CIDR à travers l'APIDA

DAT ?

SNV (filiale agricole, eau potable et énergie renouvelable)

Aide et action ONG internationale (lutte contre le VIH, appui à la zone sanitaire, appui aux initiatives de base)

Organisations et actions de la société civile :

ONG (voir base de données ODETA) :

- FADEC-ONG (santé familiale en milieu rural)
- VIE et ENVIRONNEMENT ONG (reboisement promotion de la pêche artisanale, micro crédit et lutte contre le paludisme)
- FEM ? (protection des berges du fleuve Niger et promotion des activités génératrices de revenus)
- CAPID (ONG d'intermédiation sociale en eau et assainissement)
- URACA (lutte contre le VIH, appui à la zone sanitaire, appui aux initiatives de base)

Principales potentialités agricoles et artisanales:

L'économie de la Commune²⁰ de Karimama fonctionne à partir de l'agriculture, l'élevage, la pêche et le petit commerce. Les activités telles que le transport, l'industrie et le tourisme sont très faiblement représentées :

- Maraîchage : oignon, tomate, pomme de terre ;
- Céréales : riz, petit mil ;
- Elevage : Bovin, caprin, ovin ;
- Pêche (fleuve Niger, affluents et étangs) ;
- Meubles de jardin à base de fibre naturelle.

²⁰ Source : Rapport diagnostic communal

Atouts naturels/ Culturels / touristiques:

- Ressources minières (dont le fer à Loumbou-Loumbou) non exploitées ;
- Faune et flore (réserve de "W" et îles du fleuve Niger)
- Présence de baobab (plante adaptée à la région mais non valorisée)

Difficultés /contraintes liées au développement :

- Enclavement : accès difficile à la commune et à la réserve de "W" ;
- Faiblesse des infrastructures d'accueil ;
- Pression sur les ressources naturelles (élevage) ;
- Conflit entre agriculteurs et éleveurs (transhumance transfrontalière) ;
- Faible accès à l'eau potable ;
- Très faible taux de scolarisation ;
- Accès difficile aux soins de santé.

Présence d'une base des forces navales ?

Les priorités du PDC :

Quatre priorités ont été retenues :

- ✓ Développer l'économie locale
- ✓ Renforcer les capacités des élus locaux et l'administration communale
- ✓ Améliorer l'accès aux services sociaux de base
- ✓ Promouvoir le tourisme et la gestion durable de l'environnement

Les principales réalisations des 3 dernières années :

(à voir avec la commune)

Organisation de pêche communale ?

Principaux organes de concertation :

- 3 commissions permanentes du conseil communal ;
- Un Comité Communal d'Appui et de Concertation (CCAC) ;
- Assemblées Générales d'Arrondissement (AGA) ;
- Assemblées Générales de Village (AGV).

Ressources financières de la commune :

	2010	2011	2012*
Recettes totales (fonctionnement +investissement)	201 551 340	383 874 954	266 870 882
Ressources propres	23 908 634	23 957 335	16 843 985
Subvention de l'Etat	142 225 066	304 871 806	250 026 897
Autres ressources des partenaires	35 417 640	55 045 813	0
Part des ressources propres	12%	6%	6,3%

Source : Commune

* : Année 2012 : réalisation au 31 Octobre.

Cartes et Photos : (Prière joindre les fichiers)

(à voir avec la commune)

Photos et dates de mandature des maires et conseil communal de la commune :

Adresse /contact : Mairie de Karimama....., BP 01 Karimama, Tél : 23 67 10 07, Email : Mairie@intnet.bj

Annexe 8 : Photographie de la carte du maillage urbain sur la commune de Kandi
